



Commande non honorée malgré une facture et un chèque émise

Par **scoubi1003**, le **16/05/2014** à **18:40**

bonjour,

j'ai passer une commande avec un professionnel, celui ci ma fait une facture daté du 10/05/14 avec un chèque émis.

Puis le lendemain celui ci me m'envoi un e-mail m'indiquant que pour un litige oral avec un tiers il refuse d'honoré sa commande, me précisant qu'il retournera le chèque (le 13/05/14) et annulera la commande.

Nous avons essayer de le faire changer d'avis suite à différent e-mail échangés mais celui ci refuse toute transaction, et ne souhaite rien savoir, malgré notre envie de régler la prestation, contre notre commande.

nous avons donc reçu le chèque le 16/05/14 avec un cachet de la poste du 14/05/14 ainsi que le duplicata de notre commande rayer indiquant " commande annulé le 13.05.14 " sans notre consentement.

ai-je un recours quelconque ?